



PUBLIC

Compte rendu de la rencontre de travail sur le budget 2022 de la Ville de Gatineau tenue par vidéoconférence à Gatineau, le mercredi 12 janvier 2022 à 8 h 30 à laquelle sont présents, madame la mairesse France Bélisle, mesdames et messieurs les conseillers-ères Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Olive Kamanyana, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne préside la séance.

Est absente, madame la conseillère Louise Boudrias.

Sont également présents, mesdames et messieurs Luc Bard, directeur général par intérim, André Turgeon, directeur général adjoint-infrastructures urbaines et environnement, Yess Gacem, directeur général adjoint-services de proximité, Catherine Marchand, directrice module aménagement du territoire et développement économique, Andrée Loyer, directrice exécutive, Martin Dalpé, directeur de cabinet, Audrey Bureau et Daniel Feeny, attachés politiques, M^e Geneviève Leduc, greffière ainsi que Martin Beaulieu, Mathieu Bélanger, Catherine Bellemare, Jean Boileau, Julie Cardinal, Alyssa Dallaire, Geneviève D'Amours, Denis Doucet, François Léveillé, Yvan Moreau et Mario St-Pierre.

Madame la mairesse fait un mot d'introduction. Cette dernière met en contexte la présentation qui sera faite sur le Plan quinquennal financier 2022-2026. Elle revient sur les discussions de la veille et réitère que les projets inscrits au PIVP demeureront une priorité et que tout sera mis en œuvre pour qu'ils se réalisent.

RT20220112-P1

PLAN QUINQUENNAL FINANCIER 2022-2026

Présentation par monsieur Mario St-Pierre.

Les objectifs de la présentation sont de présenter la situation financière et les enjeux anticipés pour les prochaines années et démontrer l'évolution de la dette municipale.

Monsieur St-Pierre présente et explique en détail les éléments suivants :

- Les principales hypothèses de travail utilisées;
- Les résultats sommaires du plan quinquennal financier;
- La dette à la charge générale.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Des questions, des commentaires et des échanges portent notamment sur les sujets suivants :

- L'équité positive actuelle de la Ville. Monsieur St-Pierre répond que la Ville détient environ 400 millions de dollars. Le quart de ce montant d'argent est détenu dans un compte bancaire tandis que les trois quarts se trouvent dans des placements. Tous ces montants sont affectés à des projets. Cet argent ne peut pas être utilisé à moins de retirer des projets. Monsieur le conseiller Mike Duggan aimerait avoir un graphique en lien avec cette équité;
- La possibilité d'aller chercher des subventions comme source de revenus;
- La politique de la dette;
- L'impact de l'augmentation de l'indice du prix à la consommation (ICP) de la Banque du Canada sur les finances de la Ville;
- Le retrait des fonds associés au projet du parc Beauchamp dans le PIVP;

- La réserve financière;
- Le responsable de la préparation du plan financier à long terme. Monsieur Luc Bard explique qu'un mandat a été confié par l'ancien comité exécutif à un comité composé par des personnes de l'externe. Ce comité fait des suivis réguliers au comité exécutif par l'entremise de redditions de compte. Le tout est ensuite déposé au conseil municipal.

Monsieur le conseiller Steve Moran réfère aux pages 8 et 9 de la présentation et il mentionne être inquiet. Il remarque que les projets dont l'argent a été retiré au PIVP, qui équivalent à un montant de 37 millions de dollars, se trouvent dans ce tableau. Ces projets, qui n'ont plus de fonds assignés, pourraient se concrétiser dans le futur. Si les 37 millions de dollars ne sont pas conservés, la Ville pourrait manquer d'argent. Les projections ne tiennent pas compte du retrait ou de la suspension temporaire de ces projets. Un montant de 8,2 millions de dollars a été transféré du PIVP vers le PIVM. Le solde de l'enveloppe au PIVM est donc de 29 millions de dollars.

RT20220112-P2**FONDATION DE LA FORÊT BOUCHER**

Présentation par monsieur Martin Beaulieu.

Ce dernier présente :

- L'état de situation du partenariat entre la Fondation de la forêt Boucher et la Ville de Gatineau pour la gestion de la forêt Boucher;
- Les besoins pour l'année transitoire 2022.

Monsieur Beaulieu fait un bref historique de ce dossier, présente le protocole d'entente pour la gestion de la forêt Boucher ainsi que la proposition d'amendement.

Il explique les prochaines étapes.

RECOMMANDATIONS :**CP-CSA-021-01**

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le trésorier à prévoir une dépense supplémentaire de 175 000 \$ au budget 2022 afin de soutenir la Fondation de la forêt Boucher dans la réalisation du plan d'aménagement et de gestion du parc de la forêt Boucher.

CP-CSA-2021-02

Le comité exécutif recommande au conseil municipal de mandater l'administration à travailler à l'élaboration du prochain protocole d'entente avec la Fondation de la forêt Boucher.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Des questions, des commentaires et des échanges portent notamment sur les sujets suivants :

- Plusieurs élus soulignent l'importance d'investir dans ce type de projet et le fait qu'il s'agit d'un milieu qui doit être protégé;
- On souhaite que le parc de la forêt Boucher soit mieux connu sur tout le territoire de la Ville et plus particulièrement dans l'Est;
- La protection des corridors écologiques et les parcs urbains;
- L'importance d'avoir des cibles pour la protection du territoire ainsi que les fonds nécessaires pour y parvenir;

- Les coûts pour la Ville dans le cadre de ce protocole d'entente. L'administration répond que la négociation du protocole d'entente amènera des investissements supplémentaires à faire et il y aura des coûts récurrents pour la Ville.

Madame la mairesse indique que la Commission de l'environnement se penchera sur les cibles et les stratégies pour maintenir ces corridors écologiques et pour la protection du territoire.

Un vote indicatif se fera sur les recommandations le vendredi 14 janvier 2022.

RT20220112-P3**PROGRAMME D'AGRICULTURE URBAINE**

Présentation par madame Geneviève D'Amours.

Cette dernière fait une mise en contexte et elle présente le bilan du programme 2016-2018 et 2019-2020.

Le plan d'action 2022-2024 du Programme d'agriculture urbaine ainsi que les demandes budgétaires y afférents sont présentés.

RECOMMANDATIONS :**CP-SLSDC-2021-69**

Le comité exécutif recommande au conseil de mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés et les services collaborateurs à mettre en œuvre le Plan d'action 2022-2024 du programme d'agriculture urbaine et à faire un bilan au terme du plan d'action.

CP SLSDC 2021-70

Le comité exécutif recommande au conseil d'accepter les modifications proposées au Cadre de soutien aux jardins communautaires et collectifs et d'autoriser le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés à le convertir en Cadre de soutien aux projets d'agriculture urbaine.

CP SLSDC 2021-71

Le comité exécutif recommande au conseil d'adopter le Cadre de soutien aux projets d'agriculture urbaine.

CP-SLSDC-2021-72

Le comité exécutif recommande au conseil d'adopter le plan d'action de 830 500 \$ pour la mise en œuvre 2022-2024 du programme d'agriculture urbaine, un montant de 268 500 \$ pour les années 2022, 2023 et 2024 ainsi que 25 000 \$ pour l'évaluation du plan d'action.

CP-SLSDC-2021-73

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le trésorier à prévoir un budget supplémentaire annuel de 166 000 \$ pour les années 2022, 2023 et 2024 dans les améliorations de service.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Des questions, des commentaires et des échanges portent notamment sur les sujets suivants :

- Plusieurs élus appuient sans réserve les recommandations;
- La ferme Moore est suggérée comme site pouvant accueillir un projet d'agriculture urbaine;

- Les innovations possibles comme avoir des ententes avec des écoles, permettre l'agriculture urbaine toute l'année et dans des milieux plus densément peuplés;
- Les autres types d'élevages qui pourraient être permis;
- La nécessité d'être prudent pour ne pas faire compétition avec les agriculteurs;
- Les impacts positifs de ce type de projet (sécurité alimentaire, lutte aux changements climatiques et protection de la biodiversité, le bien-être psychologique);
- Le processus et les critères établis pour émettre les permis nécessaires aux citoyens;
- La possibilité pour les maisons de jeunes de participer à des projets pilotes.

Madame la mairesse indique qu'il y a beaucoup de financement pour de telles initiatives. Elle réfère notamment à l'entente bioalimentaire de l'Outaouais qui est un programme pour lequel la Ville est partenaire et où des demandes pourraient être faites par la Ville. Elle souhaite que dans les présentations aux élus, on soulève ces opportunités de financement connexe pour nous permettre de bonifier notre financement. Il faudrait mettre en relief ces stratégies pour aller chercher du financement supplémentaire. Madame la mairesse transmettra les informations relatives à cette entente à madame D'Amours. Monsieur Mathieu Bélanger indique qu'il connaît l'entente bioalimentaire de l'Outaouais et que des suivis seront faits pour obtenir des subventions pour des projets.

Un vote indicatif se fera sur les recommandations le vendredi 14 janvier 2022.

La rencontre de travail sur le budget public est suspendue à 11 h.

Reprise de la rencontre de travail sur le budget public à 11 h 10.

RT20220112-P4

PLAN D'ACTION STRATÉGIE MUNICIPALE JEUNESSE 2022-2024

Présentation par madame Geneviève D'Amours.

Cette dernière fait une mise en contexte.

Elle présente le Plan d'action 2022-2024 et les engagements financiers de la Stratégie municipale d'action jeunesse (SMAJ) au budget 2022.

RECOMMANDATIONS :

CP-SLSDC-2021-63

Le comité exécutif recommande au conseil d'adopter la Stratégie municipale d'action jeunesse.

CP-SLSDC-2021-64

Le comité exécutif recommande au conseil d'adopter le Plan d'action 2022-2024 de la Stratégie municipale d'action jeunesse.

CP-SLSDC-2021-65

Le comité exécutif recommande au conseil de mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés et la Commission jeunesse à assurer la mise en œuvre de la Stratégie municipale d'action jeunesse et du Plan d'action 2022-2024.

CP-SLSDC-2021-66

Le comité exécutif recommande au conseil de mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés et la Commission jeunesse à réaliser un bilan du Plan d'action 2022-2024 de la Stratégie municipale d'action jeunesse.

CP-SLSDC-2021-67

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le trésorier à prévoir un budget de 656 000 \$ pour la mise en œuvre du Plan d'action triennal 2022-2024 de la Stratégie municipale d'action jeunesse : un montant de 236 000 \$ pour l'année 2022, un montant de 236 000 \$ pour l'année 2023 et un montant de 184 000 \$ pour l'année 2024, conditionnellement à l'approbation du plan d'action lors de l'étude du budget 2022.

CP-SLSDC-2021-68

Le comité exécutif recommande au conseil municipal de mandater la commission jeunesse à travailler à l'élaboration d'un programme de soutien aux initiatives « wow » et de réserver un montant de 50 000 \$.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Madame la mairesse souligne le travail de madame la conseillère Isabelle N. Miron dans les dernières années. Elle explique le programme de soutien aux initiatives « wow ».

Madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent indique qu'il s'agit d'une stratégie importante. Elle remercie les anciens et les nouveaux membres de la Commission jeunesse.

Madame la conseillère Isabelle N. Miron salue ses collègues qui étaient membres de la Commission jeunesse. Elle parle du dernier Sommet jeunesse qui a contribué activement à la SMAJ.

Des questions, des commentaires et des échanges portent notamment sur les sujets suivants :

- L'importance qu'il y ait de la diversité au sein de la Commission jeunesse;
- La nécessité d'inclure la jeunesse dans plusieurs sphères de la vie municipale. Ils y ont leur place, ils ont de bonnes idées et ils sont tournés vers l'avenir;
- La diversité, l'inclusion et l'analyse de nos responsabilités en termes de réconciliation avec la communauté autochtone. L'administration répond qu'il existe un projet en ce sens à la Commission jeunesse;
- L'initiative « wow » et le financement qui y est rattaché.

Madame la conseillère Anik Des Marais demande s'il est possible qu'un membre de la Commission jeunesse siège à la Commission de l'environnement. Madame la mairesse indique que la Commission de l'environnement se penchera sur sa composition et le conseil sera mis au courant. Elle prend bonne note de la suggestion. Une proposition sera faite à l'extérieur de l'étude du budget.

Un vote indicatif se fera sur les recommandations le vendredi 14 janvier 2022.

La rencontre de travail sur le budget public est suspendue à 11 h 50.

Reprise de la rencontre de travail sur le budget public à 13 h.

Madame Chantal Marcotte ainsi que messieurs Frédéric Vandal et Vincent Paquette se joignent à la rencontre.

RT20220112-P5

PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER D'URGENCE ET DE SUBVENTION AUX MUNICIPALITÉS

Présentation par monsieur Mario St-Pierre.

Ce dernier fait une mise en contexte et il présente les besoins de financement supplémentaires en lien avec le programme de supplément au loyer d'urgence et de subvention aux municipalités.

RECOMMANDATION :**CP-FIN-2022-033**

Le comité exécutif recommande au conseil de prévoir un montant supplémentaire de 130 000 \$ au budget 2022 afin de financer le Programme de supplément au loyer d'urgence et de subvention aux municipalités – volet II.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Des questions, des commentaires et des échanges portent notamment sur les sujets suivants :

- L'impact de la pandémie sur la crise du logement;
- L'importance que ce sujet fasse l'objet de discussion à la Commission sur le développement du territoire et de l'habitation;
- Le nombre de ménages qui bénéficient de ce programme et la façon dont il est appliqué pour accompagner les gens dans le besoin.

Madame la mairesse est préoccupée par la situation du logement. Elle mentionne qu'il y aura peut-être un sous-comité de la Commission sur le développement du territoire et de l'habitation qui se penchera sur ce sujet. Monsieur le conseiller Daniel Champagne indique qu'il a organisé une rencontre avec Mathieu Bélanger pour la création de ce sous-comité.

Un vote indicatif se fera sur les recommandations le vendredi 14 janvier 2022.

RT20220112-P6

PLAN DE GESTION DES ARBRES ET DES BOISÉS – PLAN D'ÉDUCATION ET DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION

Présentation par madame Chantal Marcotte.

L'objectif de la présentation est de proposer des actions de sensibilisation sur l'importance des arbres en lien avec la résolution CM-2021-776.

Madame Marcotte fait un bref historique et elle explique certaines définitions.

Elle présente les détails de la résolution CM-2021-776 – programme de sensibilisation et elle fait une analyse des détails de cette résolution (bilan, suivis et améliorations) :

- Distribution de feuillets d'information par voie postale;
- Mobilisation de la patrouille environnementale;
- Référencement à des ressources pour l'accompagnement à la plantation d'arbres;
- Bonification du programme de distribution d'arbres gratuits;
- Étude sur la question de l'approvisionnement des arbres.

Madame Marcotte présente les considérations financières.

RECOMMANDATIONS :**CP-ENV-2021-039**

Le comité exécutif recommande au conseil municipal d'abroger la résolution CM-2021-776 et d'inclure le plan d'éducation, de sensibilisation et d'information pour 15 000 \$ dans le nouveau plan de gestion des arbres et des boisés à être présenté au conseil municipal au printemps 2022.

CP-ENV-2021-040

Le comité exécutif recommande au conseil municipal d'augmenter le gabarit des arbres distribués aux citoyens et d'y octroyer 155 000 \$, dès 2022. À être financé par le solde disponible au Fonds vert pour 2022 et à pérenniser dans le prochain plan de gestion des arbres et des boisés.

CP-ENV-2021-041

Le comité exécutif recommande au conseil municipal suite à un appel d'intérêts d'octroyer 25 000 \$ à un organisme à but non lucratif (OBNL) un mandat d'étudier la faisabilité d'un projet de pépinière urbaine pour approvisionner la Ville de Gatineau en arbres, à être financé par le solde disponible au Fonds vert.

CP-ENV-2021-042

Le comité exécutif recommande au conseil municipal de mandater la Commission de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques afin de réévaluer comment la Ville de Gatineau peut faire appliquer sa réglementation sur le nombre minimal d'arbres en façade.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Madame la mairesse donne des informations complémentaires sur les recommandations ci-dessus.

Des questions, des commentaires et des échanges portent notamment sur les sujets suivants :

- La possibilité d'obtenir un compte rendu de la patrouille environnementale après l'opération de l'été. Madame Marcotte répond qu'il y aura un bilan à la fin de l'été;
- Les emplacements pour la distribution d'arbres gratuits et le souhait d'avoir un point de distribution dans l'est;
- Les mesures mises en place pour la plantation d'arbres par la Ville;
- La distribution des feuillets d'information, la vérification de son efficacité et la quantité de papier que les citoyens reçoivent;
- Le Fonds vert des autres paliers gouvernementaux et la possibilité d'accéder à des subventions;
- Le rôle de la patrouille environnementale;
- Le prix des arbres que la Ville distribue et les appels d'offres faits par la Ville;
- La nécessité de se concentrer dans les secteurs où il y a un manque de canopée;
- L'importance que l'établissement d'une pépinière ne mette pas la Ville en compétition avec le secteur privé;
- La possibilité d'identifier certaines adresses et de leur réserver des arbres gratuits. Madame Marcotte confirme qu'il est possible d'orienter les agents en sens. Cela a déjà été fait dans le passé;
- La maladie corticale du hêtre;
- La possibilité de changer la taille des arbres qui seront distribués. Il faudra s'assurer qu'ils ne soient pas trop gros pour que les citoyens puissent les transporter sinon ils ne les prendront pas;
- Le problème d'approvisionnement en arbres et la nécessité d'obtenir des subventions pour augmenter la plantation d'arbres à Gatineau.

Monsieur le conseiller Mike Duggan parle entre autres de l'établissement d'une pépinière sur les terrains de la CCN. Il aimerait savoir si ce terrain se situe sur le territoire du Québec. Madame Marcotte ne détient pas l'information, mais elle pourrait lui revenir avec les détails.

Monsieur le conseiller Jean Lessard demande s'il est possible de contribuer à l'achat d'arbres avec les budgets discrétionnaires des élus afin d'investir davantage sur les propriétés de la Ville. On lui reviendra avec une réponse.

Madame la conseillère Olive Kamanyana parle de la consultation d'organismes (même externes). Elle sait que plusieurs associations de citoyens ont réalisé des analyses au sujet des arbres. Elle indique que l'Association des résidents du Carrefour a fait une étude approfondie avec l'UQO et des experts en foresterie pour leur district. Elle croit que ces études pourraient être bénéfiques pour la Ville. Elle donne certains résultats de cette étude (canopée, plantation d'arbres, îlots de chaleur, etc.). Madame Marcotte indique qu'obtenir une copie de cette étude serait bénéfique pour la Ville.

Un vote indicatif se fera sur les recommandations le vendredi 14 janvier 2022.

La rencontre de travail sur le budget public est suspendue à 14 h 45.

Reprise de la rencontre de travail sur le budget public à 15 h.

RT20220112-P7

PLAN CLIMAT – BUDGET PAR ANNÉE DE TRANSITION

Présentation par madame Chantal Marcotte.

Cette dernière fait un historique du développement du Plan climat.

Madame Marcotte présente les ressources nécessaires à la mise en œuvre de l'année de transition de la phase 1 du Plan climat sur la base :

- Des faits saillants de la phase 1 du Plan climat;
- Des activités prévues durant l'année de transition 2022.

RECOMMANDATIONS :

CP-ENV-2021-023

Le comité exécutif recommande au conseil de créer trois postes permanents de professionnels au sein de l'équipe de la politique environnementale du Service de l'environnement pour assurer la mise en œuvre de l'année de transition et du plan climat.

CP-ENV-2021-024

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le trésorier à prévoir un budget de 600 000 \$ supplémentaire au budget 2022 afin de financer les trois postes permanents et les dépenses pour l'acquisition et la mise en place des outils nécessaires à la réalisation du Plan climat.

CP-ENV-2021-037

Le comité exécutif recommande au conseil de réaliser tel que prévu un nouvel inventaire d'émissions de GES, dès 2022

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Madame la mairesse soutient ces recommandations. Elle souhaite connaître le moment où les profils de ces postes seront connus. Madame Marcotte répond qu'il existe déjà certains profils de coordonnateur de projet à l'interne et qu'on procédera sous peu à l'affichage des postes avec les ressources humaines. Madame la mairesse croit qu'il y a trop d'actions dans le Plan climat et des éléments doivent être précisés avec des indicateurs de performance. Elle demande dans quel délai on pourra procéder avec l'inventaire de gaz à effets de serre (GES). Madame Marcotte indique qu'un employé temporaire pourra commencer le tout rapidement. Monsieur le conseiller Daniel Champagne croit qu'il devrait y avoir une mise à jour de l'état d'avancement de l'étude des GES à la Commission de l'environnement.

Des questions, des commentaires et des échanges portent notamment sur les sujets suivants :

- Le bureau de la transition doit commencer ses actions de façon urgente. Il est nécessaire d'amener un changement de culture et une vision pour ce bureau;
- L'estimation préliminaire du Plan climat qui est de 104 millions de dollars;
- Du projet de distribution de chaleur au centre-ville par l'usine Kruger et le gouvernement fédéral.

Un vote indicatif se fera sur les recommandations le vendredi 14 janvier 2022.

Fin de la rencontre de travail sur le budget public à 15 h 45.

M^e Geneviève Leduc
Greffière
Service du greffe